

COMPTE RENDU DU CTL DU 7 JUILLET 2021

La DDFIP 93 a tenu le mercredi 7 juillet 2021 son dernier CTL avant les congés d'été.

La CFTC DGFIP 93 y était présente. Voici les principaux points qui y ont été abordés.

I- MODALITES D'ORGANISATIONS DE LA TRESORERIE HOSPITALIERE DE MONTFERMEIL

Pour rappel , les hôpitaux d'AULNAY SOUS BOIS, MONTFERMEIL et MONTREUIL ont candidaté pour être hôpitaux supports du GHT Est-93.

Au sein de ce groupement, la trésorerie hospitalière de Montfermeil prendra en charge l'activité hospitalière des trésoreries de MONTFERMEIL, MONTREUIL et AULNAY SOUS BOIS. Elle sera tributaire de l'arrêté comptable, ce qui nécessitera une harmonisation des horaires entre les deux sites.

Cette fusion décidée par l'ordonnateur (et donc extérieure à la DGFIP) sera effective au 1^{er} septembre 2021.

Dans ce schéma, la trésorerie hospitalière d'AULNAY SOUS BOIS sera conservée et deviendra une antenne pérenne de celle de MONTFERMEIL, avec à sa tête un ldiv ayant rang d'adjoint. Elle aura plutôt vocation à gérer la paie de l'ensemble des agents hospitaliers du nouveau groupement.

Quant au site de MONTREUIL, il ne gèrera plus que les SPL des communes de MONTREUIL et BAGNOLET.

Au total on passerait par fusion des postes de 3A+ en 2A+ de 43 à 42 postes, pour une compétence géographique équivalente.

La trésorerie de MONTFERMEIL conservera ses 22 postes, mais 12 postes SPL seront transformés en EPS. En pratique, un seul agent de MONTFERMEIL a décidé de suivre sa mission SPL.

A noter que la construction du nouveau centre hospitalier de MONTFERMEIL n'étant plus d'actualité, la nouvelle trésorerie hospitalière conservera ses locaux actuels au 15 de la rue du Jeu d'Arc, propriété de la mairie, et qui feront l'objet de travaux.

II- MODALITES DE CREATIONS DU SERVICE DE GESTION COMPTABLE DU RAINCY (SGC DU RAINCY)

Le SGC du RAINCY sera chargé de la gestion des actuelles trésoreries de LIVRY-GARGAN, du RAINCY et de la partie SPL de MONTFERMEIL

La fusion sera effective au 1^{er} septembre 2021. On passera par fusion des postes de 2A+ à 1A+ et de 30 à 29 postes.

Il sera basé sur le site du CFP du RAINCY, rue de l'Église, dans les locaux précédemment occupés par le SIE (avec un déménagement prévu courant août). Les usagers du SGC bénéficieront d'un accueil dédié.

Il gèrera huit communes du nord-est du département, ainsi que l'établissement public qui gère le territoire de Grand Paris-Grand Est.

Il comportera deux pôles métiers, l'un en charge de la dépense, l'autre du recouvrement.

La fonction de conseil aux collectivités sera dévolue au nouveau conseiller aux décideurs locaux (CDL)

La CFTC DGFIP 93 rappelle que dans un souci d'optimisation du parc immobilier et de simplification pour les usagers, elle n'est pas opposée au regroupement des services d'une même commune sur un seul site. Elle déplore toutefois que les regroupements proposés vont une fois de plus éloigner les usagers des services publics. Elle craint aussi, sur la base des expériences passées, que ces nouvelles structures ne se traduisent à terme par des suppressions nettes de postes.

III- QUESTIONS DIVERSES

1° LA PROBLEMATIQUE DE L'ACCUEIL

L'évolution de l'accueil sera fonction de la situation sanitaire. En l'état actuel les vigiles sont maintenus, afin de réguler les files d'attentes.

Une harmonisation des horaires entre les différents sites est à l'étude, avec une hypothèse d'ouverture sur quatre demi-journées comportant des matinées, des après midi ou des journées entières, la finalité étant de permettre à tous les usagers de pouvoir y accéder.

L'accueil sur le site du BERLIOZ est appelée à évoluer, avec pour objectif la mise en place au niveau du SIP d'une équipe dédiée comportant 3-4 agents ainsi qu'un encadrant.

2° LA GESTION DES EFFECTIFS

La DDFIP 93 devrait connaître cette année un déficit d'environ 60 agents.

Pour combler une partie de ces manques, il sera fait appel à une trentaine de contractuels d'ici la fin de l'année.

L'idée est de recenser les services qui peuvent structurellement faire appel à des contractuels, et de leur dispenser une formation adaptée au niveau départemental.

La CFTC DGFIP 93 déplore que pour faire face à la pénurie chronique d'effectifs dans notre département, l'emploi de contractuels soit en train de devenir la solution privilégiée. Elle espère du moins que ce passage dans notre administration leur permette un accès par concours à la fonction publique

3° LE CALENDRIER DES TRAVAUX SUR LE SITE DE BONDY

Les travaux sur le site de BONDY devraient débuter en novembre et durer 6 à 7 mois.

Le projet définitif élaboré par le secrétariat général a été reçu au début de la semaine et devrait être présenté aux agents d'ici la fin juillet.

4° FORPRO

Le plan local est en cours d'élaboration. Sa réalisation sera fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Les e-formations ont montré leur utilité, mais aussi leur limite, notamment concernant la mutualisation des connaissances et le suivi a posteriori.

5° LE PROBLEME DE L'ABSENCE D'OFFRE DE RESTAURATION DURANT LES CONGES D'ETE

Il a été rappelé qu'en l'absence d'offre de restauration durant les congés d'été, les tickets restaurants ne peuvent être proposés qu'à partir d'un mois de fermeture.

La CFTC DDFIP 93 déplore une fois de plus le manque de souplesse qui préside à l'octroi des tickets restaurants, et qui aboutit à une inégalité entre agents en fonction de l'offre de restauration proposée.

6° LA QUESTION DES ORDINATEURS PORTABLES EN CAS DE DEPART DE L'AGENT

Bon à savoir : En cas de mutation, l'agent conserve son ordinateur portable. Par contre celui-ci devra être basculé de VPN 15 à VPN 10.

En revanche, si l'agent part en retraite ou quitte à la DGFIP, il devra restituer son PC.

CONTACT PRESSE CFTC :

Mail : cftcdgfp@gmail.com